



13 janvier 2021

Enseignement en non-présentiel en temps de pandémie : Déclaration commune sur l'ouverture des caméras

À la lumière de l'expérience vécue depuis le début de la pandémie, les parties signataires constatent plusieurs difficultés associées à l'enseignement en non-présentiel. Parmi celles-ci, le fait d'offrir des activités pédagogiques alors que les caméras sont désactivées constitue un enjeu affectant l'expérience de formation, pour les personnes enseignantes et étudiantes. Dans ce contexte, il nous apparaît important de demander d'une même voix à toutes les utilisatrices et à tous les utilisateurs des plateformes de maintenir leur caméra ouverte durant les cours. Ce principe du maintien de la caméra en fonction comporte toutefois certaines exceptions qu'il est important de reconnaître, soit lorsque des problèmes associés à la connexion Internet rendent l'usage de la caméra difficile, voire impossible, ou si des enjeux de respect de la vie privée se présentent.

Dans de tels cas, les étudiantes et les étudiants sont invités à utiliser les espaces sécuritaires, calmes et propices à la concentration ainsi qu'à l'étude rendus disponibles dans leur cégep, et ce, dans le respect des règles sanitaires. Les étudiantes et les étudiants peuvent aussi communiquer avec le personnel enseignant afin de trouver une solution qui tient compte de leur situation particulière, tout en favorisant une expérience positive pour l'ensemble des groupes concernés.

Caroline Quesnel
Présidente de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

Lucie Piché
Présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep

Noémie Veilleux
Présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec

Bernard Tremblay
Président-directeur général de la Fédération des cégeps